

2024/

Décision 2024/18



Portant attribution du marché public à procédure adaptée de fournitures d'un tracteur agricole pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet la fourniture d'un tracteur agricole avec reprise du véhicule actuel, le titulaire réalisera les entretiens préventifs et curatifs du nouveau tracteur toute la durée du marché public.

L'acheteur souhaite que les candidats proposent un prix de reprise pour le tracteur marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROTRON 150, mis en circulation depuis 2007, acquisition en 2018 à 5 500 heures, boîte de vitesse hors-service et à minima la remise de l'offre de base suivante :

- Offre de base (OB) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 150-160 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, neuf et mise en fonctionnement au 24 juin 2024. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras NOREMAT.

Les candidats sont autorisés à présenter uniquement les deux variantes suivantes :

- Variante autorisée n°1 (V1) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 150-160 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, ayant fonctionné au maximum 3000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement au 24 juin 2024. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras NOREMAT ;
- Variante autorisée n°2 (V2) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 150-160 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, ayant fonctionné au maximum 5000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement au 24 juin 2024. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras NOREMAT.

Le titulaire s'engage à livrer le tracteur avant le 24 juin 2024. Le marché public objet de la présente décision ne pourra aller au-delà du 23 juin 2029.

Les candidatures et les offres étaient à déposer avant le 07 juin 2024, 12h00.

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 10 juin 2024 à 09h30 et a transmis à Monsieur le Président les notes obtenues par les offres déposées, ainsi que leur classement :

- 1er rang : NORD AGRI a obtenu 77,35 points pour son offre de base à 97,000 € HT (achat et reprise) pour un tracteur neuf DEUTZ FAHR 6160 AGROTON ;
- 2nd rang : CASA SERVICE MACHINE a obtenu 64 points pour son offre en variante n°2 à 48 000 € HT (achat et reprise) pour un tracteur d'occasion de 4 800 heures ;
- 3e rang : CASA SERVICE MACHINE a obtenu 60,75 points pour son offre de base à 120 000 € HT (achat et reprise) pour un tracteur neuf CLAAS ARION 610 HEXASHIFT ;
- 4e rang : CASA SERVICE MACHINE a obtenu 48,74 points pour son offre en variante n°2 à 113 000 € HT (achat et reprise) pour un tracteur d'occasion de 1 500 heures.

2024/

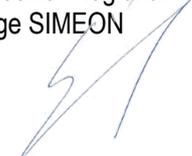
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1618-1, L.1618-2, L.2122-22 et R1618-1,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- D'attribuer le marché public objet de la présente décision à la société NORD AGRI ;
- De signer l'ensemble des documents nécessaires à son exécution.

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 14/06/2024 Publication le 14/06/2024 Vu, Le Président – Serge SIMEON</p> 	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 14/06/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
---	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



Identité du candidat : Nord Agri

S.A.R.L. NORD AGRIC
MACHINES AGRICOLES - Cap. 114.000.€
59730 SAINT PYTHON
Tél. 03.27.37.33.44
Fax 03.27.37.42.39
Siret 343 777 579 00016

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES D'UN TRACTEUR AGRICOLE POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

ACTE D'ENGAGEMENT

- Service adjudicateur : Brigade Espace Vert
- Procédure de passation : Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP)
- Nature : fourniture et maintenance
- Date de réception des candidatures et des offres : 7 juin 2024, 12h00
- Début : Admission du tracteur - Livraison au plus tard le 24 juin 2024.
- Durée : Cinq (5) ans
- Date(s) d'admission : juin 2024

!! À compléter par le candidat !!

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : Rugo. Level @ Nord-agri.fr

Article 1 -	Objet du marché public et dispositions générales	4
1-1.	Objet de la consultation.....	4
1-2.	Mode de passation.....	4
1-3.	Allotissement.....	4
1-4.	Offre de base et variantes.....	4
1-5.	Montant du marché public.....	4
1-6.	Nomenclature communautaire	4
1-7.	Lieux d'exécution	5
1-8.	Durée du marché public.....	5
1-9.	Délais de validité des offres	5
1-10.	Modalité de règlement.....	5
1-11.	Acheteur.....	5
1-11.1.	Désignation de l'acheteur	5
1-11.2.	Personne habilitée à signer le marché public	5
1-12.	Comptable assignataire	5
Article 2 -	Document de consultation des entreprises.....	6
2-1.	Documents généraux.....	6
2-2.	Documents particuliers.....	6
Article 3 -	Engagement du candidat.....	7
3-1.	Engagement et identification du candidat	7
3-2.	Groupement d'opérateurs économiques.....	8
Article 4 -	Avance.....	8
Article 5 -	Clauses administratives particulières.....	9
5-1.	Durée de garantie	9
5-2.	Dispositions financières	9
5-2.1.	Prix.....	9
5-2.2.	Demandes de paiement.....	9
5-2.3.	Montants des entretiens préventifs et curatifs.....	9
5-3.	Pénalités de retard ou de non-conformité	9
5-4.	Résiliation	10
5-5.	Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire	10
5-6.	Assurances	10
5-7.	Litiges - Contentieux	10
5-8.	Dérogations au CCAG-FCS.....	10
Article 6 -	Clauses techniques particulières	11
6-1.	Caractéristiques techniques du tracteur.....	11
6-1.1.	Offre de base	11
6-1.2.	Variante autorisée n°1	11
6-1.3.	Variante autorisée n°2	12
6-2.	Reprise de l'ancien tracteur	12
6-3.	Livraison et mise en service du tracteur.....	12
6-4.	Formation des agents	13
6-5.	Entretiens.....	13
6-5.1.	Entretien préventif.....	13
6-5.2.	Entretien curatif.....	13
6-6.	Documents complémentaires.....	13

Article 7 - Offre de prix	14
Article 8 - Paiements.....	14
Article 9 - Assurances	14
Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	15
Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :	15
Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :	15
Annexe 1 : Bordereau de prix unitaires – Offre de base	16
Annexe 2 : Détail estimatif – Offre de base.....	17
Annexe 3 : Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°1	18
Annexe 4 : Détail estimatif – Variante autorisée n°1	19
Annexe 5 : Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°2	20
Annexe 6 : Détail estimatif – Variante autorisée n°2	21

Article 1 - Objet du marché public et dispositions générales

1-1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture d'un tracteur agricole avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROTRON 150, 1^{ère} immatriculation 12/2006, acquisition en 10/2018 à 5 500 heures, plus de 10 000 heures de fonctionnement, d'après concessionnaire (NORD AGRI, 59730 SAINT-PYTHON) boîte de vitesse hors-service, fuite moteur, embrayage à contrôler), le titulaire réalisera aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public.

1-2. Mode de passation

Le marché public est passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

1-3. Allotissement

Le présent marché public n'est pas alloti.

1-4. Offre de base et variantes

L'acheteur souhaite que les candidats proposent un prix de reprise pour le tracteur marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROTRON 150, mis en circulation depuis 2007, acquisition en 2018 à 5 500 heures, boîte de vitesse hors-service et à minima la remise de l'offre de base suivante :

- Offre de base (OB) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 150-160 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, neuf et mise en fonctionnement au 24 juin 2024. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras NOREMAT ;

Les candidats peuvent présenter uniquement les deux variantes suivantes :

- Variante autorisée n°1 (V1) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 150-160 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, ayant fonctionné au maximum 3000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement au 24 juin 2024. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras NOREMAT ;
- Variante autorisée n°2 (V2) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 150-160 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, ayant fonctionné au maximum 5000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement au 24 juin 2024. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras NOREMAT.

1-5. Montant du marché public

Le montant du présent marché public est inférieur à 120.000 euros HT pour la totalité de la durée d'exécution.

1-6. Nomenclature communautaire

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 16600000-1 : Machines spécialisées à usage agricole ou sylvicole ;
- 16310000-1 : Faucheuses.

1-7. Lieux d'exécution

Sauf information contraire, le tracteur sera livré :

**Service technique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
39 rue de Ligny - 59540 CAUDRY**

Sauf information contraire, le tracteur à reprendre est enlevé à :

**NORD AGRI
27 route de Cambrai - 59730 SAINT-PYTHON**

1-8. Durée du marché public

Le marché public est conclu à compter de la date d'admission effective du tracteur pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Le titulaire s'engage à livrer le tracteur avant le 24 juin 2024.

Le présent marché public ne pourra aller au-delà du 23 juin 2029.

En cas de vente du tracteur, le présent marché public sera réputé échu et le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

1-9. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-10. Modalité de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes uniquement via la plateforme **CHORUS**. Les demandes de paiement reçues par tout autre moyen seront réputées nulles et non avenues.

1-11. Acheteur

1-11.1. Désignation de l'acheteur

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr

1-11.2. Personne habilitée à signer le marché public

Serge SIMEON, Président de la Communauté de communes du Caudrésis-Catésis.

1-12. Comptable assignataire

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

Article 2 - Document de consultation des entreprises

2-1. Documents généraux

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

2-2. Documents particuliers

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (3-AE-2022FourTracteur), et ses annexes, les bordereaux de prix unitaire (BPU) par offre et leur détail estimatif (DE) ;
- Le règlement de consultation (2-RC-2022FourTracteur) et ses annexes ;
- L'avis de marché (1-AM-2022FourTracteur) ;
- Les pièces confidentielles (4-Confidentiel-2022FourTracteur) contenant le descriptif technique du bras NOREMAT, que le titulaire est réputé connaître, la facture et la carte grise du tracteur à reprendre.

Article 3 - Engagement du candidat

3-1. Engagement et identification du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage pour son propre compte ;
- engage la société
- l'ensemble des membres du groupement s'engage ;

Contractant unique – Mandataire :

Nom commercial : SARL Nord Agri

Prénom, NOM et titre de son représentant : Michel Segond Gérant
343777

Numéro SIRET : 34377757900016

Adresse de l'établissement : 27 Route de Cambrai 59730
Saint-Python

Adresse électronique : nord-agri@wanadoo.fr

Numéros de téléphone : 06 85 05 57 38 106 33 19 34 56

Cotraitant 2 :

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Cotraitant 3 :

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

À exécuter le marché public conformément aux pièces contractuelles et au mémoire technique annexé au règlement de consultation.

3-2. Groupement d'opérateurs économiques

Le candidat est un groupement d'opérateur économique :

- conjoint ;
- solidaire.

Les membres du groupement se répartissent les prestations de la manière suivante :

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement		
	Désignation	Montant (€ HT)	Part (%)
Mandataire			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Article 4 - Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON

OUI

Article 5 - Cluses administratives particulières

5-1. Durée de garantie

Le présent acte d'engagement est soumis à l'article 33 du CCAG-FCS. À ce titre, le candidat garantit son tracteur pour une durée minimale d'un an.

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, 2 ans.

5-2. Dispositions financières

5-2.1. Prix

Les prix énoncés en annexes 1, 3 et 4 du présent acte d'engagement sont conformes à l'article 10 du CCAG-FCS.

5-2.2. Demandes de paiement

Les demandes de paiement sont transmises conformément à l'article 11 du CCAG-FCS.

La remise d'une demande de paiement intervient après l'admission des fournitures par le représentant de l'acheteur.

Les demandes de paiement sont transmises uniquement via la plateforme [CHORUS](#).

5-2.3. Montants des entretiens préventifs et curatifs

Le prix d'un entretien préventif comprend l'ensemble des pièces et mains d'œuvre nécessaire à la révision du véhicule.

S'agissant du montant de l'entretien curatif, au-delà de la garantie, en cas de panne du véhicule, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En cas de crevaison, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En tout état de cause, les montants du véhicule, du prêt, le cas échéant, et des travaux ne pourront excéder 80 000 € HT sur toute la durée du marché.

5-3. Pénalités de retard ou de non-conformité

Par dérogation aux dispositions de l'article 14 du CCAG-FCS, en cas de non-respect des délais ou stipulations du présent acte d'engagement des pénalités pourront être appliquées au titulaire du marché dans les conditions suivantes :

$$P = V \times \frac{R}{100}$$

dans laquelle :

- P = le montant de la pénalité ;
- V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors variations de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;

- R = le nombre de jours de retard.

Le nombre de jours de retard s'entend à la fois comme le nombre de jours où les fournitures ne sont pas livrées, les prestations ne sont pas réalisées, ou sont livrées ou réalisées mais, ne correspondent pas en tout point aux stipulations du présent acte d'engagement.

5-4. Résiliation

Les dispositions des articles 38 à 45 du CCAG-FCS seront applicables en cas de résiliation du marché public.

5-5. Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire

En cas d'exécution non conforme aux pièces du marché public ou non-respect des délais, l'acheteur appliquera l'article 45 du CCAG-FCS.

5-6. Assurances

Le titulaire produira une attestation précisant qu'il est couvert par une assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par et pendant l'exécution des prestations.

5-7. Litiges - Contentieux

Afin de mettre fin aux litiges nés ou à naître, les parties au présent contrat transigeront conformément aux articles 2044 et suivants du code civil.

À défaut d'accord amiable, les contentieux seront portés devant le Tribunal Administratif de Lille.

5-8. Dérogations au CCAG-FCS

Le présent acte d'engagement déroge aux articles 33, le cas échéant, et 14 du CCAG-FCS.

Article 6 - Clauses techniques particulières

6-1. Caractéristiques techniques du tracteur

Le tracteur fourni sera utilisé pour l'entretien des accotements des voiries communales et communautaires. Le titulaire prévoira de transférer le bras NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, ainsi que les charges de du tracteur à reprendre.

6-1.1. Offre de base

Le tracteur proposé devra respecter les caractéristiques techniques suivantes :

Moteur	6 cylindres
Puissance du moteur minimale	160 cv
Type de pont avant	Suspendu
Type de suspension de la cabine	Pneumatique
Air conditionné dans cabine	Oui
Type de siège	Pneumatique
Nombre de distributeurs arrière et voies	4 et 8
Inverseur	Sous charge au volant
Masse relevage arrière minimum	9 tonnes
Masse relevage avant minimum	3,8 tonnes
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de vitesse avant/arrière	24/24
Châssis	Épareuse de 6 mètres permettant d'accueillir les masses de roues (avant 800 et arrière 1000 kg)

6-1.2. Variante autorisée n°1

Nombre d'heures en circulation maximales	3000
Moteur	6 cylindres, sans système AD BLUE, sans vanne EGR
Puissance du moteur minimale	160 cv
Type de pont avant	Suspendu
Type de suspension de la cabine	Pneumatique
Air conditionné dans cabine	Oui
Type de siège	Pneumatique
Nombre de distributeurs arrière et voies	4 et 8
Inverseur	Sous charge au volant
Masse relevage arrière minimum	9 tonnes
Masse relevage avant minimum	3,8 tonnes
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de vitesse avant/arrière	24/24
Châssis	Épareuse de 6 mètres permettant d'accueillir les masses de roues (avant 800 et arrière 1000 kg)
État d'usure des pneus maximal	30%

6-1.3. Variante autorisée n°2

Nombre d'heures en circulation maximales	5000
Moteur	6 cylindres, sans système AD BLUE, sans vanne EGR
Puissance du moteur minimale	160 cv
Type de pont avant	Suspendu
Type de suspension de la cabine	Pneumatique
Air conditionné dans cabine	Oui
Type de siège	Pneumatique
Nombre de distributeurs arrière et voies	4 et 8
Inverseur	Sous charge au volant
Masse relevage arrière minimum	9 tonnes
Masse relevage avant minimum	3,8 tonnes
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de vitesses avant/arrière	24/24
Châssis	Épareuse de 6 mètres avec masse de roues + masses avant 800 et 1000 kg
État d'usure des pneus maximal	50%

6-2. Reprise de l'ancien tracteur

Le titulaire reprendra l'ancien tracteur disposant des caractéristiques suivantes :

- Marque : DEUTZ-FAHR ;
- Modèle : AGROTRON 150.

Le carte grise du tracteur à reprendre est classé dans le fichier « 4-Confidentiel-2022FourTracteur ». Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance.

Le titulaire s'engage à reprendre le tracteur en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-3. Livraison et mise en service du tracteur

Les masses et le bras faucheur, équipant le tracteur à reprendre situé chez NORD AGRIC (27 rue de Cambrai 59730 SAINT-PYTHON), le titulaire s'organisera pour récupérer ces pièces et équipés le nouveau tracteur au plus tard le 24 juin 2024.

L'installation et la mise en service du tracteur pourra être réalisée sur le site des services techniques communautaire (59540 CAUDRY) précisé à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation.

Le titulaire prendra contact avec le responsable des brigades espaces verts pour la livraison, la mise en route et la formation des agents.

Pour rappel, conformément à l'article 3-4. du règlement de consultation :

Avant le mercredi 5 juin 2024, les candidats prendront contact avec le responsable des services techniques, M. Bruno LECLERCQ via le secrétariat, dont les coordonnées téléphoniques sont indiquées en page de garde du présent document.

Lors de la visite d'évaluation, le candidat fera signer au responsable des services techniques l'annexe n°2 du mémoire technique.

6-4. Formation des agents

Le titulaire formera l'ensemble des agents désignés par le responsable des services techniques à la conduite et l'entretien « en bon père de famille » du tracteur.

Les heures de formations seront dispensées par les techniciens du titulaire.

L'acheteur pourra pendant toute la durée du marché public faire appel au titulaire pour former de nouveaux agents.

6-5. Entretien

6-5.1. Entretien préventif

L'entretien préventif du tracteur se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation a minima une fois par an ou toutes les 1000 heures de travail effectué par le tracteur.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit 12 mois l'entretien préventif.

6-5.2. Entretien curatif

L'entretien curatif du tracteur se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation à chaque fois que le représentant des brigades espaces verts en fera la demande et ce, dans les plus brefs délais.

Le titulaire s'engage à intervenir dans les 4 heures après notification de la panne par le responsable du service « chemin de randonnée » ou de ses collaborateurs.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit 12 mois l'entretien curatif.

L'entretien curatif comprend aussi le remplacement des pneus avant et arrière. Le cas échéant, le titulaire veillera à remplacer les pneus endommagés par un modèle équivalent et s'assurera que la pression de l'ensemble des pneus du véhicule est conforme aux recommandations du constructeur.

6-6. Documents complémentaires

Lors de la livraison du tracteur, le titulaire remettra en format papier et électronique (PDF) au responsable brigades vertes les documents suivants :

- La carte grise du tracteur ;
- Manuel d'utilisation du tracteur ;
- Manuel des pièces de rechange du tracteur ;
- Manuel de réparation avec schémas de fonctionnement hydraulique et électrique du tracteur.

Article 7 - Offre de prix

L'offre de prix est à compléter en annexes du présent document.

Article 8 - Paiements

Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

Contractant unique ou mandataire

Titulaire	Nord Agri		
Domiciliation	CMNE Centre d'Affaires Valenciennes		
Code banque	10278	Code guichet	00278
Numéro de compte	00020068501	Clé RIB	38
IBAN	FR 76 10278 000278000200	Code BIC	CMCIFR2A

Deuxième cotraitant 6850138

Titulaire		Code guichet	
Domiciliation		Clé RIB	
Code banque		Code BIC	
Numéro de compte			
IBAN			

Troisième cotraitant

Titulaire		Code guichet	
Domiciliation		Clé RIB	
Code banque		Code BIC	
Numéro de compte			
IBAN			

Une copie de chaque RIB est jointe au présent acte d'engagement.

Article 9 - Assurances

Contractant unique ou mandataire

Compagnie d'assurance		N° de police	
-----------------------	--	--------------	--

Deuxième cotraitant

Compagnie d'assurance		N° de police	
-----------------------	--	--------------	--

Troisième cotraitant

Compagnie d'assurance		N° de police	
-----------------------	--	--------------	--

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent acte d'engagement.

Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Segond Michel Gérant	Saint Python	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :

- Le présent soumissionnaire :
 - est retenu pour :
 - L'offre de base ;
 - La variante autorisée n°1 ;
 - La variante autorisée n°2.
 - n'est pas retenu.

Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :

A Beauvois-en-Cambrésis, le

Le Président de la Communauté de Communes du
Caudrésis-Catésis

Serge SIMEON

Annexe 1 : Bordereau de prix unitaires – Offre de base

Fourniture du(es) véhicule(s) :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
6160 deutz	A	Tracteur neuf	Unité	112 000
DEUTZ-FAHR AGROTON 150	B	Tracteur à reprendre	Unité	15000

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
Vidanges; filtres; niveaux	Z	Entretien préventif	Forfait	1800 €
Dépannages (hors garantie)	Y	Entretien curatif	Heure	64 €
480/70 R28	X	Pneu avant	Unité	1000 €
580/70 R38	W	Pneu arrière	Unité	2100 €

Date :

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

* Le présent document a valeur contractuelle.

Annexe 2 : Détail estimatif – Offre de base

Fourniture du(es) véhicule(s) :

Référence titulaire	Référence acheteur	Désignation des produits	Unité	Quantité	Prix unitaire (PU) € HT	Sous-total € HT
Deutz 6160 neuf	A	Tracteur	Unité	1	112000	
DEUTZ-FAHR AGROTON 150	B	Tracteur à reprendre	Unité	1	15000 €	
	C				Total (A-B) € HT	97000

Service d'entretien :

Référence titulaire	Référence acheteur	Désignation des produits	Unité	Quantité	Prix unitaire (PU) € HT	Sous-total € HT
Vidanges, filtres, ^{mi-verreux}	Z	Entretien préventif	Forfait	5	1800 €	9000 €
Dépannage ^{es} (hors garantie)		Entretien curatif	Heure	150	64 €	9600 €
480/70R28	X	Pneu avant	Unité	5	1000 €	5000
S80 170R38	W	Pneu arrière	Unité	5	2100 €	10500
	V				Total € HT	34100

Total (C + V) € HT

131100

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

Annexe 3 : Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°1**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	A	Tracteur < 3000 heures	Unité	
DEUTZ-FAHR AGROTON 150	B	Tracteur à reprendre	Unité	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Heure	
	Y	Entretien curatif	Heure	
	X	Pneu avant	Unité	
	W	Pneu arrière	Unité	

Date :

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

** Le présent document a valeur contractuelle.*

Annexe 4 : Détail estimatif – Variante autorisée n°1**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	A	Tracteur < 3000 heures	Unité	1		
DEUTZ-FAHR AGROTON 150	B	Tracteur à reprendre	Unité	1		
	C				Total (A-B) € HT	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5		
	Y	Entretien curatif	Heure	150		
	X	Pneu avant	Unité	5		
	W	Pneu arrière	Unité	5		
	V				Total € HT	

Total (C + V) € HT

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

Annexe 5 : Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°2**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	A	Tracteur neuf	Unité	
DEUTZ-FAHR AGROTON 150	B	Tracteur à reprendre	Unité	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Heure	
	Y	Entretien curatif	Heure	
	X	Pneu avant	Unité	
	W	Pneu arrière	Unité	

Date :

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

** Le présent document a valeur contractuelle.*

Annexe 6 : Détail estimatif – Variante autorisée n°2

Fourniture du(es) véhicule(s) :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	A	Tracteur	Unité	1		
DEUTZ-FAHR AGROTON 150	B	Tracteur à reprendre	Unité	1		
	C				Total (A-B) € HT	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5		
	Y	Entretien curatif	Heure	150		
	X	Pneu avant	Unité	5		
	W	Pneu arrière	Unité	5		
	V				Total € HT	

Total (C + V) € HT

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024_18
Objet :	Décision N°2024/18 - Attribution du marché public à procédure adaptée de fournitures d'un tracteur agricole pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20240614-DEC2024_18-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240614-DEC2024_18-AR-1-1_0.xml	text/xml	991 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2024.18.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20240614-DEC2024_18-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	1.5 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juin 2024 à 08h48min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juin 2024 à 08h48min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juin 2024 à 08h48min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juin 2024 à 08h48min30s	Reçu par le MI le 2024-06-14